

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—INTERPELLATION AU SUJET DE DISCUSSIONS AVEC LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales peut-il nous dire quand commenceront les conversations entre les représentants des gouvernements canadien et américain sur les problèmes que soulève la mise en valeur du Columbia et des autres cours d'eau internationaux?

L'hon. Jean Lesage (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Aucune date précise n'a encore été fixée.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—INTERPELLATION AU SUJET DU VERSEMENT PROVISOIRE SUR LA RÉCOLTE DE 1955

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Assiniboia): Le ministre du Commerce pourrait-il nous dire s'il serait possible d'effectuer bientôt un versement provisoire sur la récolte de blé de 1955 afin d'améliorer la situation quant à l'argent liquide disponible dans les provinces des Prairies et d'éviter ainsi une baisse subite du revenu agricole?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): En vertu de la loi sur la Commission canadienne du blé, il n'est possible d'effectuer ce versement que sur la recommandation de cette Commission, et je n'ai reçu jusqu'ici aucune recommandation de ce genre.

M. Argue: Étant donné les circonstances, je me demande si le ministre étudiera l'opportunité de se mettre en rapport avec la Commission du blé afin de voir s'il serait effectivement possible de faire ce versement?

Le très hon. M. Howe: J'examinerai volontiers la question.

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS QUANT À L'UTILISATION PAR LE NATIONAL-CANADIEN DES WAGONS FRIGORIFIQUES DU PACIFIQUE-CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Montgomery (Victoria-Carleton): J'ai une question à poser au ministre des Transports. Le National-Canadien est-il autorisé à se servir des wagons frigorifiques du Pacifique-Canadien en vue du transport de denrées périssables, les pommes de terre par exemple, pendant que le Pacifique-Canadien se trouve immobilisé par la grève actuelle?

[L'hon. M. Harris.]

L'hon. George C. Marler (ministre des Transports): L'honorable député a bien voulu me donner avis de sa question et je me suis renseigné auprès du National-Canadien. On me dit que les wagons frigorifiques du Pacifique-Canadien qui se trouvaient sur le réseau du National-Canadien au moment où la grève a éclaté continueront d'être utilisés, comme d'habitude, par le National-Canadien; cependant, le National-Canadien n'utilisera pas ces wagons frigorifiques sur ses propres lignes à des endroits qu'il ne dessert pas habituellement.

INTERPELLATION AU SUJET DE LA NOMINATION DU CONTRÔLEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Johnson (Kindersley): Comme les fonctions de l'ancien contrôleur des transports ont pris fin le 17 décembre dernier avec la navigation, le ministre est-il en mesure d'annoncer qu'on a vu à remplir ce poste important?

L'hon. George C. Marler (ministre des Transports): Quoi que puisse en penser l'honorable député, on n'a reçu qu'au cours de la dernière semaine de décembre les démissions du contrôleur des transports et de son adjoint. Le Gouvernement n'a encore pris aucune décision touchant ces démissions. Par conséquent, je ne suis pas en mesure d'annoncer leurs successeurs.

M. Johnson (Kindersley): Dois-je supposer qu'une nomination sera faite très prochainement?

L'hon. M. Marler: Je pense qu'il convient de dire que le contrôleur des transports a rempli ses fonctions avec un remarquable succès en dépit des très vives critiques de l'honorable vis-à-vis. D'abord, je pense que le Gouvernement aura beaucoup de difficulté à trouver un contrôleur du calibre de M. Milner. En second lieu, étant donné les critiques de mon honorable ami, je pense qu'il nous sera très difficile de trouver quelqu'un qui veuille assumer le poste.

M. Argue: Vous m'en direz tant!

M. Johnson (Kindersley): Que dois-je en conclure? Dois-je conclure que le Gouvernement ne songe pas à désigner quelqu'un à ce poste?

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

LES AFFAIRES INDIENNES—SITUATION À LA RÉSERVE DE HOBBERMA, EN ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. A. Smith (Baile River-Camrose): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Citoyenneté et